

210C0380
FR0000066177-OP007-AS04-ES01

30 avril 2010

Résultat de l'offre publique alternative simplifiée visant les actions de la société.

COMPAGNIE LA LUCETTE

(Euronext Paris)

1. Nyse Euronext Paris a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers qu'à la date du 22 avril 2010, date ultime fixée pour le dépôt par les intermédiaires financiers des ordres présentés à l'offre publique alternative simplifiée initiée par la société Icade, visant les actions de la société COMPAGNIE LA LUCETTE, elle a reçu en dépôt un total de 1 230 071 actions, selon la répartition suivante :
 - 997 223 actions COMPAGNIE LA LUCETTE présentées à l'offre publique d'achat (au prix de 10,08 € par action), et
 - 232 848 actions COMPAGNIE LA LUCETTE présentées à l'offre publique mixte (remise pour 21 actions COMPAGNIE LA LUCETTE présentées de 2 actions Icade à émettre et 32,50 € en numéraire¹).

Au total, Icade détient 25 844 806 actions COMPAGNIE LA LUCETTE représentant autant de droits de vote, soit 99,23% du capital et des droits de vote de cette société².

2. Le règlement-livraison de l'offre interviendra selon le calendrier communiqué par Nyse Euronext Paris.

¹ Il est précisé que, dans la mesure où la date d'émission des actions nouvelles Icade à remettre est postérieure au 27 avril 2010, date de détachement du dividende Icade au titre de l'exercice 2009, le montant de 32,50 € sera augmenté de 6,50 € (l'assemblée générale des actionnaires de la société Icade du 15 avril 2010, a approuvé le versement d'un dividende de 3,25 € par action).

² Sur la base d'un capital composé de 26 046 014 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.